

Je n'ai pas de médecin de famille... **QUOI FAIRE?**



↓ Je veux avoir un médecin de famille

Inscrivez-vous au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) :

- En ligne au ciussscn.ca/sansmedecin;
- En composant le 418 821-7873 ou le 1 844 666-2727 (sans frais).

↓ J'ai un problème de santé urgent Mon état exige une intervention immédiate

Composez le 911 ou présentez-vous à l'urgence.

↓ J'ai un problème de santé ponctuel et non urgent Je souhaite consulter un professionnel de la santé

1 Consultez le **Guichet d'accès à la première ligne (GAP)** numérique.

Avant toute consultation, utilisez l'**outil d'évaluation de vos besoins de santé** disponible en ligne à l'adresse gap.soinsvirtuels.gouv.qc.ca.

2 Appelez les services téléphoniques du 811.

Des options sont offertes pour répondre à vos différents besoins :

Le 811 Info-Santé (option 1)

- Parler à une infirmière afin d'obtenir des **conseils en santé**.
- Obtenir un **rendez-vous pour votre enfant** de moins de 18 ans qui présente des **signes d'infections respiratoires ou de gastro-entérite**.

Le 811 Info-Social (option 2)

- Parler à un intervenant en cas de **situation difficile** ou d'inquiétude à propos de votre **santé mentale** ou de celle d'un proche.

Le 811 GAP (option 3)

- Consulter un professionnel pour un **problème de santé ponctuel non urgent**.

Vous devez être en attente d'un médecin de famille ou avoir reçu une lettre de la RAMQ vous informant que vous avez une inscription collective auprès d'un groupe de médecine de famille (GMF).

Je suis sans médecin de famille et j'ai un problème de santé ponctuel et non urgent.

À QUOI DOIS-JE M'ATTENDRE EN APPELANT AU GAP?



Appel au 811 GAP (option 3)

Selon votre besoin, un appel au GAP peut se dérouler en quelques étapes. Vous aurez **besoin de votre carte d'assurance maladie** tout au long des étapes.

ÉTAPE
1

Accueil par Services Québec

Un préposé répond à votre appel.

Selon votre besoin, l'appel est dirigé vers le GAP de la Capitale-Nationale.

→ Sinon, le préposé vous oriente vers les ressources adéquates et met fin à votre appel.



ÉTAPE
2

Prise de renseignements personnels par le GAP

Un agent vous demande des informations pour comprendre la raison de votre appel.

Si requis, l'agent transfère votre appel vers une infirmière pour une évaluation de votre état de santé.

→ Sinon, il vous oriente vers des ressources localisées dans votre région et met fin à votre appel.



ÉTAPE
3

Évaluation infirmière par le GAP

Une infirmière évalue votre état de santé et votre besoin ponctuel.

- ↳ S'il est possible de **vous soigner à la maison**, elle vous conseillera à ce sujet.
- ↳ Si un rendez-vous avec un professionnel est nécessaire, il vous sera attribué selon les disponibilités. Un résumé de l'évaluation infirmière est transmis au professionnel.

→ Si aucun rendez-vous n'est requis, l'infirmière vous oriente vers les ressources adaptées et met fin à votre appel.



ÉTAPE
4

Rendez-vous avec un professionnel de la santé



20230703

Important : Le service téléphonique du GAP pourrait recevoir beaucoup d'appels. Il se peut donc qu'il y ait du temps d'attente.